



Contrôle Maturité du lundi 30 septembre 2024
 Jour 274

AOC Gros Plant du Pays Nantais

Parcelles vendangées

IGP Cabernet

	Parcelle	Lieu-dit	pH	TAP 16,83 % vol	AT (g/L H2SO4)	Sucres	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	VAR TAP	VAR T
CABIGP1	LES MOUTIERS	Les Jaunaies	3,29	9,7	6,96	164	6,74	23,56	0+	0,50	-0,32
CABIGP2	LE LANDREAU	Le Millaud									
CABIGP3	LA LIMOUZINIÈRE	Le Demi Bœuf	3,17	10,3	7,53	173,7	6,84	23,07	0	0,40	-0,22
		Moyennes	3,23	10,00	7,25	168,85	6,79	23,31		0,45	-0,27

Commentaires

Interprétation de l'état sanitaire (Botrytis) :

- "0 »: Absence ou rares de foyers (fréquence de grappes touchées <5%)
- « 0/+ » : Présence épisodique de foyers (fréquence de grappes touchées +/- 10-15%)
- "+" : présence faible à modérée (fréquence de grappes touchées <20-30%)
- "++" : Présence forte (fréquence de grappes touchées >30%)

Rappel : la **date administrative** du ban des vendanges a été fixée par les services de la Préfecture en liaison avec l'INAO au **7 septembre 2024** pour toutes les AOC du nantais (Muscadets, Coteaux d'Ancenis et Gros Plant du Pays nantais).

Date des vendanges selon l'indice moyen de maturité : 16 septembre 2024.



RAPPELS importants :

Pour cette campagne 2024, la Commission enrichissement du CRINAO Val de Loire a confirmé **l'autorisation d'enrichissement à 2% vol** pour :

Les Muscadet (hors DGC).

Les Coteaux d'Ancenis Malvoisie et Gamay.

Les Gros Plant du Pays Nantais. La mesure est assortie d'une baisse du TAVNM (Titre Alcométrique Volumique Naturel Minimum) à 9 % Vol pour l'AOC Gros Plant du Pays Nantais Sur Lie.

AOC Gros Plant du Pays Nantais

Parcelles vendangées.

IGP Cabernet

Second prélèvement.

Légère progression des indices, l'AT reste assez élevée. L'état sanitaire demeure satisfaisant.

Fin de la campagne de prélèvement.

Merci à toutes et à tous.